

DORMANS INFO

Magazine

N°23 – OCTOBRE 2023

Patrimoine mondial



*de
l'humanité*

www.dormans.fr

Page

3	Le mot du Maire
4	Finances
5	8 mai 18 juin
6	Cérémonie du Souvenir
7	Patrimoine mondial de l'humanité
8	Fête nationale
9	Sapeurs-pompiers
10-12	Histoire : Château de la Gravoise
13-14	Brèves
15-17	Associations
18	Scolaire
19	Christian Bruyen
20	Agenda

Directeur de publication : Michel Courteaux

Comité de rédaction : Michel Courteaux - Annie Galby - Christine Galopeau de Almeida - Dominique Logerot
Pierre Sablon - Jean-Luc Taratuta

Réalisation technique : Hélène Charbonnet

Impression : Le Réveil de la Marne - Imprimeur certifié ISO 14001 - Epernay

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,
Chères, chers Dormanistes,

La rentrée de septembre est toujours une étape importante dans nos vies ; c'est le retour des enfants dans nos écoles, la reprise des activités de nos associations et le recommencement de la vie professionnelle après le flottement des congés estivaux... Sauf pour l'Ukraine et la Russie dont le conflit n'a pas eu de répit depuis son commencement en février 2022.

La guerre incessante entre ces deux pays entraîne de lourdes conséquences financières auxquelles vient s'ajouter l'inflation subie autant par les administrés que par la commune.

C'est à l'occasion de cette rentrée que je peux vous parler de la reprise des actions municipales, notamment :

- les travaux de sécurisation des hameaux de Chavenay, Vassy et Vassieux
- le renforcement de la vidéo protection avec la pose de 3 caméras supplémentaires
- la construction d'un dortoir doté de panneaux photovoltaïques au sein de la crèche les Bouts d'Choux
- l'étude de la rénovation énergétique de l'école du Gault, les logements de l'école du Gault et les locaux de l'Association Familles Rurales en lien avec le projet « Petites Villes de Demain » proposée par le gouvernement

Enfin, nous sommes fiers de vous annoncer que le Mémorial de Dormans est officiellement inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité.

Michel COURTEAUX
Maire de DORMANS



BUDGET

Le budget communal est constitué de deux budgets, le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. L'établissement du budget de fonctionnement est essentiel à la gestion courante de la commune. Le solde créditeur de ce budget offre une possibilité de financement des investissements (constructions, matériel). En cas de solde débiteur, le budget ne peut pas financer les investissements. Il est alors équilibré par l'épargne détenue par la commune.

Les recettes

Les recettes de la commune sont majoritairement représentées par les impôts et taxes. La taxe foncière représente 80 % de cette catégorie. 90 % des recettes de la catégorie « autres produits de gestion courante » sont issues des locations annuelles ou événementielles.

Recettes de fonctionnement 2022



- recettes diverses
- impôts et taxes
- subventions
- autres produits de gestion courante

Seuls les propriétaires d'un bien immobilier sont redevables de la taxe foncière. Cette taxe est réévaluée automatiquement par l'Etat pour tenir compte de l'inflation. Cette année, cette réévaluation est de 7,1 % pour les locaux d'habitation. Seulement une portion de la taxe foncière revient à la commune.

Les dépenses

Les dépenses les plus importantes en volume sont les charges de personnel comme dans de nombreuses communes. De nombreux travaux sont réalisés en régie, c'est-à-dire directement par les agents municipaux sans sous-traitance ; cela permet de réduire le coût des interventions.

Un autre poste important est le remboursement des emprunts contractés dans le cadre des investissements réalisés les années précédentes.

Depuis le début de mandat, la municipalité a limité au maximum le recours aux emprunts dans une politique de désendettement de la commune.

Dépenses de fonctionnement 2022



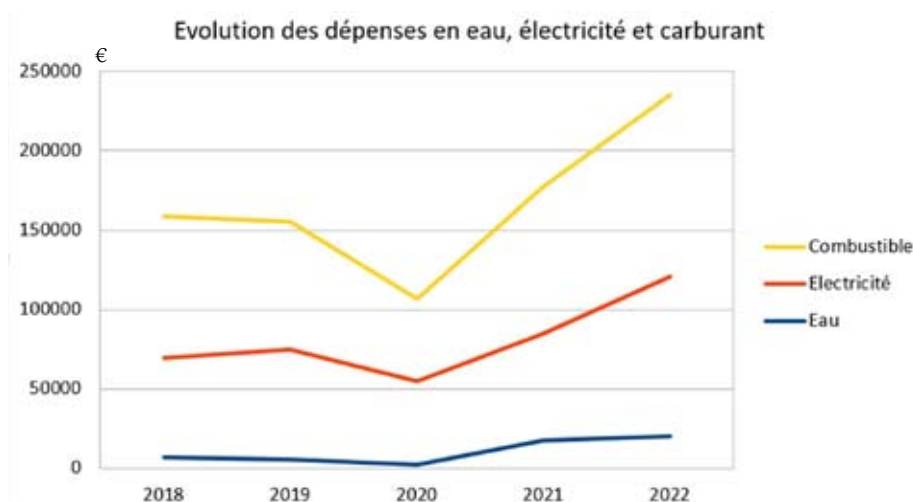
Eau, électricité, fuel en augmentation

Enfin, le poste des achats et flux a connu une augmentation importante ces cinq dernières années comme le montre le graphique ci-dessous, représentant les coûts cumulés de l'eau, l'électricité et le fioul utilisés pour le chauffage des bâtiments municipaux (mairie, écoles, pôle social, église, salles...).

Tout d'abord, l'eau a fortement augmenté entre 2020 et 2021. Puis entre 2021 et 2022, période post-covid, les coûts de l'énergie fossile et de l'électricité ont augmenté à leur tour.

Au niveau des charges de personnel, la situation est également à la hausse avec la revalorisation du point d'indice et un marché du travail tendu en matière de main d'œuvre qualifiée.

Pour les prochaines années, la commune de Dormans devra faire face à des coûts de fonctionnement à la hausse. Afin de limiter son empreinte énergétique, un plan de rénovation énergétique vient d'être lancé. Le développement d'énergie renouvelable est également un moyen d'action à envisager.



8 MAI

Deux cérémonies de commémoration ont eu lieu le matin du 8 mai 2023, sur la commune de Dormans, rappelant l'arrêt des hostilités de la seconde guerre mondiale. La première dans le hameau de Soilly où une gerbe a été déposée au monument aux morts, la seconde à Dormans. Là, Christine Galopeau de Almeida, conseillère municipale et professeur d'histoire au collège Claude Nicolas Ledoux, a lu le message de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'État aux Anciens Combattants.



Deux gerbes étaient ensuite déposées au monument aux morts dormaniste, respectivement pour la municipalité de Dormans et pour le 5^{ème} régiment de dragons de Mailly-le-Camp.

Notons la présence d'une délégation de porte-drapeaux, du Souvenir Français, des anciens combattants et des pompiers de Dormans accompagnés d'une douzaine de collégiens « cadets de la sécurité civile ».

18 JUIN

Depuis quatre décennies, le Mémorial de Dormans est le cadre, chaque année, de la mémoire du Général de Gaulle et de son appel sur les ondes de la BBC, afin de sauver la France de la débâcle, au soir du 18 juin.

Que l'on découvre cette manifestation pour la première fois ou que l'on y participe depuis plusieurs années, on ne peut rester indifférent dans ce haut lieu de mémoire.

Il est toujours impressionnant de se trouver dans ce cadre grandiose lorsque la nuit tombe, entouré de la chapelle, de la lanterne des morts et du cloître au fond duquel se trouve l'ossuaire dans lequel reposent les restes de mille cinq cents soldats dont seuls dix ont été identifiés. Impressionnant de réentendre cette voix d'outre-tombe, celle du « Général » nous redire son message à la désobéissance civique. Ce fut un appel prudent mais pressant, ce communiqué radiophonique à la BBC le 18 juin 1940 !



Peu de personnes en fait, ne l'entendirent en direct, mais ce fut pourtant le jour où l'espoir commença à renaître chez les français. Ce fut l'acte fondateur de la résistance qui mena à la victoire finale. Emouvant également le « chant des partisans » chanté par une voix de soliste et accompagné par l'harmonie municipale.

Selon le protocole habituel, une gerbe est ensuite déposée en présence d'une délégation des porte-drapeaux de Dormans et d'Epernay, d'une représentation du corps des sapeurs-pompiers de Dormans et d'un représentant de la communauté de brigade de la gendarmerie nationale et accompagnés par l'harmonie municipale.



Comme chaque année, précédent cette cérémonie du souvenir, un temps de prière en mémoire de tous les disparus et victimes des guerres avait été célébré dans la crypte par André Pienne, diacre permanent au diocèse de Châlons-en-Champagne, rehaussé par les chants de la chorale paroissiale.

104^{ème} FÊTE DU SOUVENIR AU MÉMORIAL



Le 18 juillet 1919, une messe fut célébrée devant le château alors que la chapelle n'était qu'en projet. Depuis lors, chaque année, une cérémonie du souvenir se déroule à Dormans en hommage aux combattants de la Grande Guerre. Seules la seconde guerre mondiale ainsi que les années COVID l'ont interrompue.

Le dimanche 2 juillet 2023 n'a pas failli à la tradition. Une célébration, à l'intention des victimes de guerre et pour la France, était présidée par le Père Philippe Jacques de Benguy, prêtre délégué à cette occasion, au diocèse de Châlons-en-Champagne.

S'ensuivait une cérémonie civile sous la présidence du Comte Philippe de la Rochefoucauld, représentant les fondateurs de ce lieu de mémoire.

Autour de Michel Courteaux, maire de Dormans, et de son Conseil municipal, étaient présents : Jacques Lucbéreilh, sous-préfet de Reims, Eric Girardin, député de la 3^{ème} circonscription de la Marne, Béatrice Moreau, vice-présidente de région et Jean-Michel Latargez, directeur de l'ONAC.

Après dépôt de gerbes à l'ossuaire, deux OPEX ont été décorés. Il s'agit de Louis Bression qui a reçu une médaille au titre de la reconnaissance de la nation et une médaille pour trois ans comme porte-drapeaux.

Gil Espieussas, quant à lui, s'est vu remettre la médaille de la croix du combattant.



Après évocation de l'historique du Mémorial, le maire de Dormans rappelait que le monument, après une mise en sommeil forcée durant les deux années de crise sanitaire, avait repris son rôle mémoriel pour toutes les générations et tous les visiteurs qu'ils viennent de France ou de l'étranger.

Il rappelait que des lieux de mémoire, comme ce Mémorial de Dormans, se devait de perdurer pour que les jeunes générations n'oublient pas ceux qui ont donné une partie de leur jeunesse et ceux trop nombreux, qui ont laissé leur vie.



PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

Le mercredi 20 septembre dernier, la 45^{ème} session élargie du Comité du patrimoine mondial, réunie à Riyad en Arabie-Saoudite, a voté pour l'inscription de 139 sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale. Ils se situent le long du Front Ouest où les forces allemandes et alliées s'affrontèrent entre 1914 et 1918.

On en trouve en Belgique et, pour la France, dans les régions Hauts-de-France, Ile-de-France et Grand Est. Le Mémorial de Dormans fait partie des 12 sites marnais de cet ensemble.

Cette inscription a une dimension internationale, puisque près de 130 pays du monde entier sont concernés par la présence de leurs soldats, inhumés dans des cimetières militaires.

Qu'y a-t-il de particulier au Mémorial de Dormans pour que celui-ci soit reconnu comme site « funéraire et mémoriel » ?



L'ossuaire

Les particularités retenues sont l'ossuaire avec les 130 cercueils contenant les dépouilles de 1500 soldats dont 10 sont identifiés ainsi que le cloître où sont inscrites les listes de toutes les unités militaires qui ont participé aux batailles de la Marne, la première en septembre 1914 et la seconde en juillet 1918.

Dans l'ossuaire, une plaque indique les identités des soldats ainsi que leur âge : les plus jeunes avaient 20 ans lorsqu'ils sont morts pour la France, et les drapeaux représentent tous les Etats alliés de la France durant cette guerre.



Une des plaques du cloître

Dans le cloître, si l'on s'attarde à lire les inscriptions, on s'aperçoit qu'aux côtés des unités françaises apparaissent des unités britanniques, italiennes, américaines mais aussi le « corps colonial » et la division marocaine. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il existait des colonies françaises à cette époque-là et que les régiments de celles-ci ont aussi été envoyés au front, en particulier en Champagne, et localement dans la vallée de l'Ardre ainsi qu'entre Dormans et Epernay.

Il ne faut pas oublier les inscriptions gravées sur les murs de la **crypte** : ce sont en particulier les noms de soldats, morts ou épargnés par la guerre dont les familles ont contribué par des dons à la construction du Mémorial.

Enfin, sur le grand vitrail de la **chapelle supérieure**, les combattants coloniaux et des Etats alliés sont représentés.



Un détail du grand vitrail

Que représente cette inscription pour le Mémorial ?

L'inscription permet la valorisation des valeurs de Paix et de Fraternité symbolisées par le Mémorial aujourd'hui ainsi que la reconnaissance du rôle joué dans le conflit par tous les soldats, qu'ils soient venus de la France métropolitaine ou d'ailleurs. Les nombreux visiteurs français et étrangers qui s'y rendent en sont un témoignage.



Les jeunes visiteurs (ici les 3^{ème} du collège de Dormans)

Cette inscription est un enjeu car il va falloir poursuivre la transmission de la mémoire de ce conflit auprès des jeunes et de tous les peuples. C'est en marche car des scolaires, de plus en plus nombreux, du CE1 aux étudiants, viennent visiter les lieux, guidés par les bénévoles de l'association Mémorial de Dormans 1914-1918. Ils sont souvent marqués par la jeunesse des soldats de l'ossuaire et perçoivent ce que pouvait représenter la guerre et ses conséquences.

FÊTE NATIONALE

La fête nationale 2023 a été célébrée comme chaque année en commençant par la retraite aux flambeaux le 13 au soir avec une forte participation des familles et des jeunes. Le long cortège suivait la musique municipale, elle-même transportée sur un plateau tiré par un tracteur !

Bien sûr, les sapeurs-pompiers de Dormans et les gendarmes assuraient la sécurité de tous. Le traditionnel feu d'artifice a ensuite rassemblé une foule de spectateurs massés sur la prairie face au Mémorial.

Le vendredi 14 juillet, le plus jeune porte-drapeau de la Marne, Kilian, âgé de 9 ans et habitant d'Igny-Comblizy, a assumé son rôle avec autant de sérieux que ses compagnons plus âgés. C'est un garçon très motivé qui veut faire comme son papa, porte-drapeau depuis plusieurs années. Au bout de 3 ans, il pourra prétendre à l'insigne officiel des porte-drapeaux. Il a déjà participé à un ravivage de la Flamme Sacrée à l'Arc de Triomphe, à la cérémonie du Bois Belleau dans l'Aisne, ainsi qu'à toutes les cérémonies patriotiques locales.



Le Conseil municipal



Des porte-drapeaux fidèles au poste

Le cortège sous un soleil éclatant est parvenu jusqu'au château où le casse-croûte républicain attendu par les habitants, leur a été servi par le Conseil municipal.

Mais la grande nouveauté, c'était le concert de la musique municipale, proposé pour la 1^{ère} fois dans la chapelle supérieure du Mémorial. Les musiciens ont répondu « présents » quand l'association Mémorial de Dormans 1914-1918 leur a proposé de jouer en ce lieu.

De l'avis unanime des musiciens et des spectateurs, c'était un beau concert, avec une sonorité de qualité, à l'abri du soleil (et de la pluie), sans le vent qui fait s'envoler les partitions ! Plus d'une centaine de dormanistes, rejoints par des touristes visitant le monument ont pu ainsi écouter la prestation des musiciens.

D'autres moments musicaux seront certainement proposés au Mémorial dans les mois à venir.



Le plus jeune porte-drapeau de la Marne



Le concert au Mémorial



Grégory Veignie et ses musiciens

Devenez un citoyen engagé de votre commune : rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires !

Qui sont les sapeurs-pompiers volontaires ?

Pourquoi devenir sapeur-pompier volontaire ?

- ## Comment devenir sapeur-pompier volontaire ?

- Rejoignez notre équipe, ensemble nous pouvons sauver des vies et sauver des biens !



LES ORIGINES DU CHÂTEAU DE LA GRAVOISE

Une description précise des différents quartiers du bourg de Dormans en 1760 indique que la Gravoise, souvent appelée par la suite le « Petit Château » (par opposition au « Château », celui de Dormans) n'existait pas.

Le cadastre dit napoléonien de 1831 (extrait ci-contre) montre par contre le bâtiment de la Gravoise dans l'emprise exacte de ce que l'on connaît aujourd'hui.

A l'ordonnance rigoureuse du « Château », s'oppose en continuité, un ensemble de constructions aujourd'hui disparues, organisé autour d'une cour, une ferme ou des communs à l'usage du « Château ».



Façade arrière de la Gravoise vers 1900

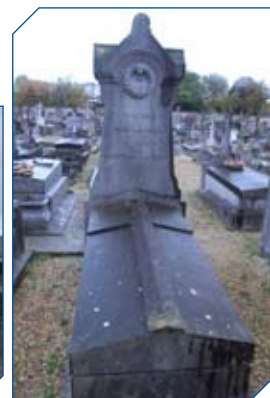
Le parcellaire montre un terrain de grande dimension allant de la rue du Magasin jusque ce qui est aujourd'hui une voie privée reliant l'avenue de Paris au chemin de la Gravoise (parallèle à la voie SNCF) sur une superficie de l'ordre de 4,6ha sans compter l'île Madeleine.

On peut donc situer la construction du château par la famille Delalot, à la même époque, c'est-à-dire la fin des années 1700. La source dite Delalot aurait été aménagée à cette époque afin d'alimenter en eau le terrain de la Gravoise par un réseau toujours existant d'environ 1500m.

La famille Delalot est, associée au nom des Denizet, une famille propriétaire d'importants domaines fonciers dans toute la vallée de la Marne entre Epernay et Château-Thierry durant tout le XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle.

Dans les sources généalogiques, on trouve :

- Denis François Delalot (1726-1809), Ecuyer-Conseiller Secrétaire du Roy, Membre du Conseil Municipal de Dormans. Il est marié à Anne-Marie Denizet (1735-1807). Celle-ci décède à Dormans. Ils seraient les bâtisseurs du château de la Gravoise.
- Charles-François Louis Delalot (1771-1842), fils des précédents. Journaliste, il fut député de la Marne puis des Charentes. Son épouse, Victoire Coste, décède en 1845 à Dormans.
- Louis François Victor Delalot (1800-1870), leur fils, décédé et enterré à Dormans. Vicomte, officier de cavalerie, conseiller général de la Marne, il est maire de Dormans entre 1848 et 1858. Son épouse, Denise Réoline Leboe (1825-1898), est née, décédée et enterrée à Dormans. Ils ont un fils qui meurt jeune, enterré à Dormans et deux filles. Les deux soeurs se marient l'une le 11, l'autre le 18 avril 1875 à Dormans aux deux frères Massias. Virginie Victoire Réoline née en 1850 à Dormans. Mariée avec Jules-Félix Massias, Baron, Chevalier de la Légion d'honneur et Jeanne Geneviève née en 1852 à Dormans, décédée en 1925, enterrée à Dormans, mariée avec Franz Massias.



Sépultures Delalot dans le cimetière de Dormans



Carte postale des « allées » vers 1900. On remarque que la Gravoise était close d'un mur et d'une grille.



Ernest Vallé et son épouse

Ernest Vallé est né en 1845 à Avize (et non pas à Dormans comme l'indique la plaque de la rue E. Vallé à Dormans), décédé en 1920 à Paris.

Ernest Vallé achète la Gravoise à Mme Delalot ou à ses héritières entre 1895 et 1901 pour y habiter. Lors de la Guerre de 1870, il a servi comme Mobile de la Marne. Il est marié à Marie Pauline Bourdon. Ils ont une fille, Madeleine Valentine Clémence, née à Epernay en 1884.

Ernest Vallé est avocat à la Cour d'Appel de Paris, inscrit en 1867, il est en 1892 rapporteur général de la commission d'enquête parlementaire sur les affaires de Panama. Il est élu plusieurs fois député de la Marne puis sénateur.

Nommé président du Parti Radical en 1901, il occupe dans le ministère Combes le portefeuille de la Justice, du 7 juin 1902 au 18 janvier 1905.

A ce poste, il met sur pied les mesures contre les congrégations, qu'il discute âprement devant le Parlement, et prépare la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Plusieurs bibliographies nous révèlent, outre son parcours politique remarquable, que durant la guerre et malgré son mauvais état de santé, il n'avait cessé de se dépenser pour porter sur tous les points du front, aux villages dévastés, l'aide, le réconfort et le secours. Une photo (ci-contre) prise en juillet 1918, montre Georges Clémenceau en visite à la Gravoise chez son ami Ernest Vallé. Il est en compagnie de plusieurs officiers. On reconnaît bien la façade côté rue de la Gravoise largement éventrée dans sa partie droite par un impact d'obus.



Au décès d'Ernest Vallé en 1920, sa veuve ou sa fille n'ont pas souhaité garder le domaine dont la construction principale était fortement endommagée.

UN CIMETIÈRE MILITAIRE

Durant le conflit de 14-18, en vis-à-vis de la Gravoise, de l'autre côté de l'avenue de Paris, sur le terrain propriété de E. Vallé, on avait créé un cimetière militaire provisoire. Il a accueilli jusqu'à 160 sépultures de soldats tombés au champ d'honneur.

A la fin de la guerre 14-18, le département de la Marne est identifié parmi les 13 départements largement impactés par les destructions. A Dormans, Alexandre Laruelle et Jacques Félix architectes, ouvrent un cabinet qui oeuvre dans toute la proche région à la reprise d'églises et bâtiments publics endommagés, l'édification de monuments et la reconstruction. En 1923, les deux architectes apparaissent comme propriétaires de la Gravoise.



Le cimetière militaire sur le terrain de la Gravoise, on remarque à dr. le mur de clôture évoqué précédemment



Périmètre de la propriété de la Gravoise (sans l'île Madeleine) avant son lotissement

Ils y ont leurs bureaux où ils sont rejoints par M. Keppler. Ils mènent alors conjointement deux projets : celui d'ouvrir à la Gravoise un hôtel-restaurant de haut standing et celui de lotir le terrain de la Gravoise.

S'ajoute bien entendu avec la vente de terrains vides le fait d'être maîtres d'œuvres pour leurs clients, des constructions nouvelles réalisées sur les terrains qu'ils viennent de lotir.

Les premières illustrations connues de la Gravoise Hôtel-Restaurant datent de 1931 avec indication de M. A. Laruelle, propriétaire. Elle fonctionna ainsi jusqu'en 1958. La maison fut dirigée successivement par MM. Laruelle, Cotin (1931-1945), Lovenbruck (1945-1950).



Carte de visite de l'hôtel restaurant en 1931



© J.-G. Leriche

Après 1958, la Gravoise

est devenue un internat, l'Institut France-Afrique. La Gravoise fut considérablement transformée, agrandie et modernisée avant d'y recevoir les enfants.

L'Institut visait l'accueil des enfants dont les parents résidaient à l'étranger et plus spécialement dans les anciens territoires d'outre-mer. L'institution mixte a pu recevoir jusqu'à 140 élèves, tous pensionnaires de la onzième (cours préparatoire) au BEPC (entrée en seconde).

L'une des originalités de cette institution résidait dans son organisation moderne et pratique et dans le fait qu'elle restait ouverte toute l'année. Une formule



© J.-G. Leriche

originale et ayant fait ses preuves groupait les cours le matin, l'après-midi étant réservé aux sports et loisirs.

L'école comprenait une forte communauté d'enfants de diplomates et d'ambassadeurs africains. Cette population spécifique égayait le bourg de Dormans lors de ses sorties pour l'achat de friandises ou jouant un rôle majeur dans le développement d'activités telles le ski nautique, l'équitation ou le tennis. L'hiver, tout l'établissement migrait aux sports d'hiver à Montana.

Le 21 avril 1982, un événement douloureux vint marquer la vie de toute la commune et alentour avec un fort incendie qui coûta la vie à 3 pensionnaires et un moniteur. L'Institution ne s'en remit jamais.



Les fondateurs, M. et Mme Tuaux, cédèrent alors leurs postes de dirigeants à l'un de leurs enseignants. L'Institution France-Afrique fut alors rebaptisée « Institut International de Champagne » et ferma définitivement en 1994.

Alain Fazincani pour l'association
 du Cercle Historique et Culturel Dormaniste
 Tél : 03 26 58 85 46
 Courriel : moulin-den-haut@wanadoo.fr
 Site internet : www.moulin-den-haut.com



TITRES D'IDENTITÉS

Le premier semestre 2023 a été marqué par une forte demande en renouvellement de pièces d'identités. Les délais entre la prise de rendez-vous et l'obtention du titre a parfois dépassé les trois mois et ce malgré une implication active du service (ouverture de créneaux sans RDV, enregistrement rapide pour des situations d'urgence suite à une perte des papiers, ...) pour répondre au mieux à la demande de nos concitoyens.

Afin de permettre aux administrés d'accéder à un agenda 24/24, nous avons fait le choix de dématérialiser la prise de rendez-vous. En plus, de permettre à chacun de pouvoir prendre tranquillement son rendez-vous en dehors des plages horaires d'ouverture de la mairie, elle permet de constituer le dossier avec les bonnes pièces justificatives en fonction de la situation propre à chacun. Elle rappelle la date et l'heure du RDV par voie de SMS ce qui permet à certains d'annuler leur rdv et ainsi libérer un créneau, et à d'autres d'éviter des oublis dans cette période de tensions extrêmes à l'obtention d'un titre d'identité.

Vous retrouverez les liens sur les sites internet dormans.fr ou rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Une fois le RDV pris et avant ce dernier, un formulaire devra être complété par le demandeur. Il peut soit obtenir la version papier en mairie, soit réaliser une pré-demande sur le site de l'ANTS. Vous recevrez alors votre pré-demande par email avec un numéro d'enregistrement. Lors du RDV, vous devez impérativement vous présenter avec le formulaire et l'ensemble des pièces justificatives.

Quelques points à rappeler pour faciliter les démarches :

- La personne doit être présente lors de l'enregistrement même s'il s'agit d'un enfant en bas âge.
- Vous devez fournir des photos datées de moins de 6 mois. Le service instructeur procède à la vérification d'une potentielle utilisation pour un autre document. Si c'est le cas, la demande est annulée.
- Vous devez fournir les originaux de facture reçus par courrier, aucune copie possible sauf justificatif obtenu par voie dématérialisée et donc seulement imprimable via internet. En cas de doute, le service instructeur demandera un nouveau justificatif ce qui retardera l'émission du titre.
- Vous devez vous assurer que l'adresse de votre justificatif est identique à celle portée sur le formulaire (rue, route, ...)

Quand votre titre est disponible en mairie, le service vous contacte pour prendre un RDV pour vous le remettre. Le titre est conservé en mairie 3 mois maximum. Passé cette date, il sera invalidé et devra être détruit.

TCHAOMEGOT

Nous gagnons tous à être éco-citoyens ! Aujourd'hui, tous les petits gestes quotidiens en faveur du respect de la planète, adoptés par chacun, produisent progressivement leur action.

Trier les déchets, covoiturer, recycler pour faire durer le matériel, économiser l'eau, l'électricité, etc... Le recyclage des filtres de cigarettes est possible ! La collectivité

s'est engagée avec la société Tchaomegot pour la collecte et la dépollution des mégots. Les cendriers de ville sont en place sur quelques poteaux. Nos bureaux de tabac, Pointabac et la Tabatière (en cours), ont fixé des cendriers sur leur façade de magasin pour que le dispositif soit encore plus efficace.

Nos restaurants et cafés terrasses sont invités également à venir déposer la collecte des cendriers dans des sacs ignifuges. Ceux-ci sont disposés en libre accès dans un local dans la cour de la mairie, adaptés au transport des produits toxiques.

Le geste est simple et comptera beaucoup ! Cela évite l'enfouissement ou l'incinération avec les ordures ménagères et la dépollution qui suivra n'utilise ni eau, ni produits toxiques (www.tchaomegot.com). Ce déchet revalorisé en laboratoire devient un isolant éco-conçu.

Pour gagner cette nouvelle étape de la transition écologique, il faut que tous les mégots atterrissent dans les sacs de dépôt collectif. Après enlèvement, la société nous remettra un rapport d'impact annuel. Ce sera l'Eco-score de la commune. Merci à tous les participants !



SCULPTURES À DORMANS

L'artiste Vincent Rahir a choisi de donner deux de ses œuvres à la ville qui l'a vu grandir. Ainsi, les œuvres « Rudement Chaud » et « Nouveau Souffle » ont été installées début avril.



« Nouveau Souffle » est une baleine de 8m réalisée en dibond recyclé qui surgit du sol pour respirer. Cette œuvre nous rappelle le rôle joué par l'eau sur le sol de la région. La Vallée de la Marne est d'une grande richesse : le savoir-faire de ses vignerons et son sous-sol unique en font un terroir exceptionnel. Les vignes qui y sont plantées puisent leur force dans les coteaux et dans la craie, lesquels ont été façonnés par l'eau il y a des millions d'années. Une mer bleue qui a laissé la place à un océan de vignes. La baleine nage actuellement dans la fontaine devant le château.



La deuxième œuvre « Rudement Chaud » est un manchot empereur de 3m de haut réalisée en contreplaqué recyclé. Cette espèce va progressivement disparaître à cause du réchauffement climatique. Ce que nous faisons ici a un impact là-bas, notre façon de vivre et de consommer contribue à la fonte de l'Antarctique. Cet animal, qui est un champion de la survie, voit son habitat se réduire chaque année. La rencontre avec cette statue nous invite à voir plus loin, à transposer son quotidien avec le nôtre et à prendre conscience qu'il va disparaître si nous ne faisons rien. Il s'agit là d'un message écologique abordable pour tous. Il est actuellement visible en bordure de Marne, à côté du camping.

MONALISA MARNE

Le dispositif Monalisa a pour principal objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Fruit d'une coopération d'acteurs du territoire marnais en lien avec l'autonomie des personnes âgées, le dispositif Monalisa est porté par l'association Entour'âge et financé par le Département. Son site internet recense les activités à destination du public sénior sur le territoire marnais.



Le lundi 19 juin 2023 a eu lieu la troisième rencontre départementale Monalisa Marne dans le parc du château de Dormans. Cette journée a permis de réunir de nombreux acteurs de la prévention et de la perte d'autonomie. Des temps d'animation ont pu se dérouler tout au long de cette journée.

La journée a débuté par un mot d'accueil du maire de Dormans, Michel Courteaux, puis l'intervention de madame Françoise Fromageau, vice-présidente de Monalisa. Monsieur Collard, chef de service du Service Solidarité, Grand Âge et Handicap du Conseil départemental de la Marne, a effectué une présentation concernant l'avancée du nouveau schéma gérontologique et les actions qui en découlent.

Ensuite, l'association les Petits Frères des Pauvres est intervenue afin de présenter la baromètre sur le bénévolat en France (bénévolat en général, le profil du bénévole, focus sur les seniors). Mitch Impro, un mouvement d'improvisation théâtrale de Champagne est intervenu au cours de la journée pour aborder le thème des seniors de façon humoristique. Une exposition photo a été présentée par le Centre Communal d'Action Sociale de Châlons-en-Champagne et l'EHPAD Sarraill.

Un repas déjeunatoire assuré par la Jonquière (ESAT) était proposé aux participants. Des stands d'acteurs intervenant en faveur des aînés étaient présents sur le temps du déjeuner : France Services, le CLIC, ensemble 2 générations, Familles Rurales, etc.

L'après-midi était consacré à l'intervention du service Uniscité, des témoignages des volontaires en service civique et un moment d'échange entre tous les acteurs. Cette journée très enrichissante a accueilli soixante-dix participants.

BRÈVES ASSOCIATIVES

FÊTE À SOILLY par Ludovic Renault

Les 22, 23 et 24 juillet a eu lieu la fête patronale de Soilly : trois bals, retraite aux flambeaux, manèges, confiseries, tirs et restauration.

Le dimanche, Francis Mario a animé la place avec un petit concert des années 80. Les enfants ont eu la surprise de la venue de Pat Patrouille, avec qui ils ont pu jouer à la chaise musicale et ensuite se faire prendre en photo.



Le lundi, concours de belote qui a réuni 25 équipes toutes gagnantes.

La pluie s'est invitée au traditionnel barbecue et spectacle des enfants, mais n'a pas fait fuir la population.

Nous tenons à remercier les commerçants de Dormans pour leur participation aux lots de la tombola et de la belote. A l'année prochaine.



DORMANS COWORKING par Philippe Dumont

En mars 2019, le Dormans Coworking était inauguré en présence du président du département, du maire et des élus du Conseil municipal et la fondation du Crédit Agricole, qui nous a permis de financer une partie du matériel.

Comme dans toute aventure, les débuts sont chaotiques, nous cherchons des adhérents, nous avons besoin de nous faire connaître et de mettre en place des animations pour faire vivre cet espace et trouver notre voie.

4 ans plus tard, fort d'une trentaine d'adhérents, dont une moitié d'utilisateurs réguliers des installations, le Dormans Coworking devient un acteur économique reconnu du secteur de Dormans. Labellisé « Tiers Lieux Grand Est » par la région en 2023, nous participons au développement d'un « pôle créa » avec France Active, Zam, Pep's et l'Espace 18 afin d'accompagner les porteurs de projets. Nous avons créé le Salon de l'habitat dont la 2^{ème} édition s'est déroulé les 30 septembre et 1^{er} octobre derniers avec en point d'orgue une conférence sur le climat, animée par le météorologue télé Louis Bodin, ainsi que le Salon de l'emploi et de la formation qui a eu lieu en juin 2023.



Nous sommes fiers de pouvoir accueillir des associations comme le club de prévention qui utilise nos locaux pour la formation de familles ukrainiennes à la langue française, ainsi que le tout nouveau club d'entrepreneurs « BNI vallée de la Marne » dont l'objectif est de créer un réseau d'échange d'affaires.

A la veille de nos 5 ans, nous souhaitons compléter nos propositions par la mise à disposition d'un Fablab (atelier de prototypage, imprimante 3D, découpe laser, etc) et l'animation d'afterwork mensuels accessibles

par toute personne intéressée, adhérente ou non, avec une conférence ou un exposé sur le sujet du moment par un professionnel, suivi d'un moment d'échange convivial.

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent participer au développement de notre structure et à ce nouveau projet, nous acceptons toute forme de contribution. Vous pouvez nous contacter par mail à contact.coworking.dormans@gmail.com ou par tél au 07.86.54.71.81. Retrouvez nos activités sur notre site internet <https://www.dormanscoworking.fr> et sur les réseaux sociaux.

LES MUSICALES DE DORMANS par Jérôme Booms

Le nouveau bureau des Musicales de Dormans organise pour vous en 2024 :

- le samedi 3 février : une soirée karaoké/soirée dansante à la salle des fêtes de Dormans
- le samedi 10 et le dimanche 11 février : une exposition de lego à la salle des fêtes de Dormans
- le samedi 2 mars : une soirée années 80 à la salle des fêtes de Dormans
- le dimanche 28 avril : une brocante/vide-grenier place Léon Bourgeois
- le samedi 2 novembre : une journée/soirée halloween à la salle des fêtes de Dormans

Pour tous renseignements, veuillez contacter le : 06.72.53.33.08



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE par Thierry Accaries

Les activités culturelles, sportives ou artistiques de la MJC ont repris dès le 7 septembre.

Cette année, la MJC propose de nouvelles activités à découvrir :



- **Yoga Ashtanga vinyasa ados/adultes** : yoga dynamique, sportif qui repose sur des techniques spécifiques de respirations synchronisées à un enchaînement de postures. Débutant accepté si sportif
- **Yoga enfants 7/12 ans** : permet de prendre conscience de son corps, d'anticiper les problèmes posturaux. Aide à prendre confiance en soi, à gérer son stress et à faire face aux peurs
- **Théâtre ados 10/15 ans** : fille ou garçon, vous avez entre 10 et 15 ans, venez découvrir le jeu de scène, interpréter un personnage, vous affirmer, améliorer votre oral, sans rivalités ni contraintes, entre amis
- **Jeux d'échecs ados/adultes** : le jeu d'échecs favorise la concentration, la stratégie, l'autonomie, la réflexion, l'anticipation, le respect, la motivation

L'équipe d'animation composée de salariés et de bénévoles fera en sorte de vous réserver le meilleur accueil pour faire un essai dans l'une des activités de votre choix en fonction des places disponibles.

N'hésitez pas à nous contacter, soit par mail mjc-dormans@wanadoo.fr ou par tél au 06.79.03.81.46. Site internet : mjc-dormans.fr ou Facebook : mjc dormans

ASSOCIATION DORMANS-DORSTEN par Evelyne Brion

L'Association Dormans Dorsten est étroitement liée au jumelage de Dormans avec Dorsten en Allemagne.

L'histoire a commencé en 1965 lorsqu'un groupe de 40 étudiants allemands est venu avec son professeur pendant les grandes vacances pour entretenir les sépultures militaires allemandes à Dormans. Ce travail s'est poursuivi en 1966 et 1967, donnant naissance à des amitiés franco-allemandes entre les deux villes.

Puis, ce furent des échanges entre diverses associations ou clubs sportifs, entre artistes également. Les musiciens de Dormans jouent depuis les années 70 dans de nombreux concerts communs.

L'association Dormans Dorsten aide à coordonner ces événements et à entretenir les bonnes relations binationales ; mais hélas l'ensemble de ses membres se sent vieillissant (certains piliers même nous ont quittés). L'association a besoin de sang neuf et de « locomotives » pour pouvoir continuer à faire vivre de bons moments festifs et amicaux.

Toutes les personnes intéressées pour intégrer l'association sont les bienvenues et peuvent contacter par mail la présidente, Evelyne Brion (evelyne-brion75@orange.fr)



HARMONIE MUNICIPALE ET ÉCOLE DE MUSIQUE par Didier Delionnet

Amis de la musique, musiciens ou anciens musiciens, vous cherchez une formation, venez rejoindre l'Harmonie Municipale qui répète tous les vendredis de 19h00 à 20h30.

Même si les cours ont déjà commencé, il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Le directeur, Grégory Veignie, vous renseignera. Voici ses coordonnées : 06.03.12.74.46, gregory.veignie@orange.fr

Pour les instruments, nous vous proposons les cuivres (trompette, tuba, clairon, trombone), les bois (clarinette, flûte, saxophone) et les percussions (tambour, batterie...). Les cours de clairon et tambour sont gratuits.

L'Harmonie se produira pour la Sainte Cécile en animant la messe fin novembre. N'oubliez pas notre concert de printemps au mois d'avril.

Nous avons organisé le 14 mai la balade musicale des hameaux de Dormans (promenade à pied pour relier les hameaux et petit concert à chaque arrêt). Nous espérons recommencer l'année prochaine. Venez nombreux.



FAMILLES RURALES - CENTRE SOCIAL par Séverine Gruson

25 novembre 2023 : sortie famille au cirque de Noël de Muizon. Un spectacle d'une durée de 1h20 avec voltigeurs, maîtres écuyers, acrobates, jongleurs et aériens. Pour tous les âges, sous chapiteau chauffé. Un show à ne pas manquer.

MobilitéS : notre service MobilitéS qui comprend le dispositif de Mobilité Solidaire se développe avec la création d'un dispositif complémentaire « le transport à la demande ». Pour faire vos courses, aller à un rendez-vous médical ou faire des démarches administratives, nous vous accompagnons et nous nous déplaçons à domicile pour remplir le dossier d'inscription.

Vélécolo : à la journée ou demi-journée, pour un week-end ou à la semaine, découvrez notre service de location de vélos électriques.

Octobre et novembre 2023 / Programme d'accompagnant aidants familiaux : en octobre et novembre 2023, le Dr Malouli, gériatre, sera présente au centre socio-culturel de Familles Rurales pour proposer un programme d'accompagnement gratuit pour les aidants. Vous serez accueilli les jeudis après-midi au centre socio-culturel de Familles Rurales de Dormans. Pendant la séance d'accompagnement, votre proche pourra bénéficier d'un atelier avec une art thérapeute.

Pour tout renseignement, contactez le centre socio-culturel de Familles Rurales de Dormans au 03.26.58.80.37

SECOURS POPULAIRE DE LA MARNE par Patricia Tissot

Des vacances grâce au Secours Populaire de la Marne. Depuis 40 ans, le Secours Populaire organise après le 15 août, la journée des oubliés des vacances.

A Dormans, ce sont 20 enfants âgés de 6 à 11 ans et 5 bénévoles qui sont partis pendant deux jours dans le département de l'Oise.



Ils ont pu profiter du parc d'attractions Saint Paul et de la base de loisirs de Saint Leu.

Les enfants sont revenus avec plein de souvenirs et de bons moments passés ensemble. Ils auront quelque chose à raconter à la rentrée.

Chaque année, un enfant sur trois ne part pas en vacances.

EFFECTIFS RENTRÉE

Crèche Les bouts d'choux

Directrice : Audrey GAUDRÉ
10 encadrants

	Effectifs
« Bébé pouces »	16
« Mini-tompouces »	24
TOTAL	40

École élémentaire du Gault

Directrice : Véronique MARTIGNY
8 classes

	Effectifs
CP	28
CE1	30
CE2	33
CM1	31
CM2	31
ULIS	13
TOTAL	166

École maternelle des Érables

Directrice : Séverine OLIVIER
4 classes

	Effectifs
Petite section	25
Moyenne section	35
Grande section	25
TOTAL	85

Collège Claude Nicolas Ledoux

Principal : Laurent PERRIN
Principale adjointe : Lucie BRULÉ

4 classes de 6^{ème}
3 classes de 5^{ème}
4 classes de 4^{ème}
4 classes de 3^{ème}
2 classes de SEGPA

	Effectifs
6 ^{ème}	97
5 ^{ème}	66
4 ^{ème}	100
3 ^{ème}	99
SEGPA	30
ULIS	12
TOTAL	404

BRÈVES SCOLAIRES

Nettoyons la nature !

Les 180 élèves de l'école élémentaire du Gault ont participé à la 26^{ème} édition de l'opération « Nettoyons la nature », le 22 septembre dernier avec l'aide matérielle du magasin Leclerc nécessaire au bon déroulement de l'opération.

Sensibilisés à l'école à la protection de notre environnement, les enfants ont mis en pratique ce qu'ils apprennent : répartis en groupes et équipés de sacs et de gants, ils ont traqué les déchets à travers la commune pour rapporter 67kg de déchets, triés comme à la maison. Certains n'avaient pas oublié de mettre leur casquette « TED » Transition Ecologique Dormans avec le logo dessiné par l'un d'entre eux l'an dernier. Un goûter bien mérité était offert par le magasin à chaque élève à l'arrivée.

Un chien au collège

Depuis plusieurs mois, Falco est devenu la mascotte du collège Claude Nicolas Ledoux. C'est un vieux chien de 12 ans, très gentil, sociable, qui ne supporte pas la solitude.

Tous les matins, il arrive avec la professeure documentaliste et s'installe au CDI. Les élèves volontaires viennent s'en occuper : vérifier qu'il a de l'eau dans sa gamelle, le caresser, jouer avec lui quand il est réveillé. Pour le sortir pour se dégourdir les pattes dans la cour, la liste d'attente est longue. Mais il ne faut pas oublier qu'il fait ses besoins et qu'il faut ramasser sa « production ».

Quand on demande aux élèves de 6^{ème} ce qu'ils aiment au collège, une des réponses de beaucoup d'entre eux, c'est Falco. Il contribue à créer un climat apaisé au collège et les jeunes espèrent qu'il aura encore une longue vie.



CHRISTIAN BRUYEN DEVIENT SÉNATEUR

Une page se tourne puisque Christian Bruyen, récemment devenu sénateur, doit, du fait de la loi sur le non cumul des mandats, quitter ses fonctions de conseiller municipal de Dormans, après 28 ans de bons et loyaux services pour la commune.

Sur le plan professionnel, après une première formation universitaire en bâtiment et travaux publics, il s'oriente vers les sciences de l'éducation et obtient les diplômes qui lui permettront de s'engager dans une carrière d'enseignant qu'il exercera essentiellement au collège de Dormans.

Parallèlement, après avoir découvert l'activité auprès de Lionel Lambert, il crée avec quelques autres le Dormans Canoë Kayak Eaux Libres, qui rapidement se fait une place reconnue dans le tissu associatif local et même sur le plan international.

Les résultats étant là, c'est presque naturellement qu'en 1995, en même temps que Michel Courteaux, il entre au Conseil municipal, en qualité d'Adjoint en charge de la jeunesse et des sports, des animations et des cérémonies, de l'environnement et de la communication.

Dès son second mandat, en 2001, il devient Maire de la commune qui l'a vu naître et succède à Robert Leveaux, en tant que Conseiller général du canton de Dormans. Il restera 1^{er} magistrat jusqu'en 2017 lorsque, déjà contraint par la loi, il devra démissionner de ses fonctions de Maire, du fait de son élection à la présidence du Département de la Marne.

6 ans plus tard, le voilà devenu parlementaire, avec le soutien de 2 sénateurs sortants que sont Françoise Férat et René-Paul Savary.

A 64 ans, il découvre au Sénat une nouvelle et prestigieuse mission, qu'il saura remplir avec la compétence et la passion qu'on lui connaît. Nous lui adressons nos félicitations et nos vifs encouragements.



LE SÉNAT : À QUOI ÇA SERT ?

Source : www.senat.fr

PUBLIC
SÉNAT

1 IL CO-DÉTIENT LE POUVOIR LÉGISLATIF

Avec l'Assemblée nationale, il vote les lois et le budget de l'État.
Les sénateurs peuvent également déposer des propositions de lois et amender les projets de lois du gouvernement.

2 IL CONTRÔLE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Ce contrôle s'exerce en séance publique et, de façon permanente, par le travail des commissions et délégations du Sénat. Il prend la forme de questions, rapports, débats et il couvre l'ensemble des champs de l'activité publique.



3 IL REPRÉSENTE LES TERRITOIRES

Représentants des collectivités territoriales, les sénateurs sont à l'écoute des élus locaux.

4 IL GARANTIT LA STABILITÉ DES INSTITUTIONS

Contrairement à l'Assemblée nationale, le Sénat ne peut être dissous. Et en cas de vacance de la présidence de la République, le président du Sénat assure l'intérim.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le président du Sénat désigne 3 des 9 membres du Conseil constitutionnel, 3 des 7 membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et 2 des 6 personnalités qualifiées du Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

5 IL PEUT MODIFIER LA CONSTITUTION

Le Parlement, composé de l'Assemblée nationale et du Sénat, réuni en congrès, peut réviser la Constitution.

OCTOBRE

- ➔ **du 12 au 29 octobre**
35^{ème} SALON D'AUTOMNE
Cercle Historique et Culturel Dormaniste Moulin d'en Haut
- ➔ **vendredi 20 octobre**
LA NUIT DU CHAMPAGNE
Dormans Effervescences Salle des Fêtes
- ➔ **samedi 28 octobre**
FOIRE SAINT-CRÉPIN
Municipalité Centre ville
- ➔ **samedi 28 octobre**
BABY-BROC
Les Musicales de Dormans Salle des Fêtes

NOVEMBRE

- ➔ **dimanche 5 novembre**
BOURSE AUX JOUETS
Comité des Fêtes de Dormans Salle des Fêtes
- ➔ **samedi 11 novembre**
CÉRÉMONIES DE L'ARMISTICE
Municipalité Monuments aux Morts
- ➔ **samedi 25 novembre**
MARCHÉ DE NOËL
Carido Place de Luxembourg
- ➔ **dimanche 26 novembre**
SAINTE CÉCILE
Musique Municipale de Dormans Eglise

DÉCEMBRE

- ➔ **8 et 9 décembre**
TÉLÉTHON
Municipalité et associations Parc du Château

Informez-vous
efficacement
via notre application
IntraMuros



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

 Play Store (Android)
  Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.


IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit





35^{ème} SALON D'AUTOMNE DORMANS MOULIN D'EN HAUT

Du jeudi 12 au dimanche 29 octobre 2023
PEINTURES, SCULPTURES, METIERS D'ART

Entrée libre, 14h00-17h30,
jeudi, vendredi, samedi, dimanche.



Cercle Historique et Culturel Dormaniste
04 Rue du Moulin - 51790 DORMANS
Tel : 03 25 58 85 46 Courriel : moulin-den-haut@wanadoo.fr
Site : www.moulin-den-haut.com



Le COMITE DES FETES DE DORMANS

ORGANISE



DIMANCHE 5

NOVEMBRE 2023

BOURSE AUX JOUETS

A LA SALLE DES FÊTES DE DORMANS

Réservation : 06 78 20 68 20 ou

06 02 14 12 66